



Liste des délibérations du CONSEIL de ZONE Vesdre - Hoëgne & Plateau

Conformément à l'article 124 de la Loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile

SEANCE du 17 juin 2022

Présents:

Le Président : Jean-Luc NIX (Welkenraedt)

Les Membres : Mr LEJEUNE, Aubel - Mr FYON, Baelen - Mr GARSOU, ff, Blegny - Mr DEWEZ, Dalhem - Mme BONNI, Disen - Mr DROUGUET, Herve - Mr FRANSOLET, Jalhay - Mme DEJARDIN, Limbourg - Mr HALIN, Olne - Mr GODIN, Pepinster - Mme STASSEN, Plombières - Mr HOUET, Soumagne - Mme DELETTRE, Spa - Mr DELVAUX, Sprimont - Mr LEMARCHAND, Theux - Mme, JACQUINET, ff, Thimister-Clermont - Mr BELTRAN, Trooz - Mme TARGNION, Verviers - Mr KLENKENBERG, Province de Liège

Commandant : Major Quentin GREGOIRE

Monsieur Arnaud GARSOU, Bourgmestre de Blégny « faisant fonction » et désigné par le Bourgmestre empêché, Marc BOLLAND, remplace ce dernier à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.

Madame Alice JACQUINET, Bourgmestre de Thimister-Clermont « faisant fonction » et désignée par le Bourgmestre empêché, Lambert DEMONCEAU, remplace ce dernier à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.

Monsieur NIX, Président de Zone, ouvre la séance publique à 14h05'.

Monsieur Jonathan CHANTEUX, Comptable spécial est présent pour présenter la modification budgétaire n°1 du budget 2022.

Communications :

- Etat trésorerie - Versements des dotations communales
- Activités ReZonWal – Période de Janvier à Mai 2022
- Présentation de l'analyse de risque réalisée par la SPI+
- Calendrier des séances – 2e semestre 2022

1. Approbation du PV du 20 mai 2022

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance publique du conseil du 20 mai 2022.

2. Budget 2022 – Modification budgétaire n°1

Le Comptable spécial présente son analyse.

Monsieur HALIN souligne que les provisions prévues pour lisser l'impact des engagements à 100% sur 2023, représente une dépense structurelle qui aura un impact important les années suivantes.

Ce dernier insiste auprès du Collège pour stopper les engagements à la Zone et limite au maximum les dépenses structurelles. Il votera donc « contre » cette MB.

Madame STASSEN est du même avis mais souhaite encourager les efforts fournis par la Zone pour les volontaires. Elle attend les résultats de l'audit avec impatience et s'abstiendra pour la MB.

Le Conseil approuve la modification budgétaire n°1 du budget 2022 par 11 voix « pour », 1 voix « contre » et 1 abstention.

Monsieur Jonathan CHANTEUX, Comptable spécial, quitte la séance.

3. Marché public – Acquisition de tenues de service – CSC et fixation des conditions

Le Conseil :

- Fixe les conditions de marché par procédure négociée sans publication préalable ;
- Approuve le cahier spécial des charges ;
- Dès approbation par le conseil, consulter les firmes suivantes :
 - SIOEN NV – Fabriekstraat, 23 à 8850 ARDOOIE - gert.vranckaert@sioen.com
 - AB TECHNICS BV – Antwerpsesteenweg 115 à 2390 Malle – mail@abtechnics.eu
 - DEPAIRON SA – Rue de Limbourg, 77-79 à 4800 VERVIERS – kevin.dimanche@depairon.be

4. Marché public – Acquisition de tenues feu – CSC et fixation des conditions

Le Conseil :

- Fixe les conditions de marché par procédure négociée sans publication préalable ;
- Approuve le cahier spécial des charges ;
- Dès approbation par le conseil, consulter les firmes suivantes :
 - SIOEN NV – Fabriekstraat, 23 à 8850 ARDOOIE - gert.vranckaert@sioen.com
 - CONDOR SAFETY BV – Krommebeekstraat 44 à 8930 MENEN – wouter@condorsafety.be
 - DEPAIRON SA – Rue de Limbourg, 77-79 à 4800 VERVIERS – kevin.dimanche@depairon.be

5. Marché public – Acquisition de vestes techniques – CSC et fixations des conditions

Le Conseil :

- Fixe les conditions de marché par marché de faible montant (facture acceptée) ;
- Approuve le cahier spécial des charges ;
- Dès approbation par le conseil, consulter les firmes suivantes :
 - SIOEN NV – Fabriekstraat, 23 à 8850 ARDOOIE - gert.vranckaert@sioen.com
 - AB TECHNICS BV – Antwerpsesteenweg 115 à 2390 Malle – mail@abtechnics.eu
 - DEPAIRON SA – Rue de Limbourg, 77-79 à 4800 VERVIERS – kevin.dimanche@depairon.be

6. Convention SPF Intérieur – Equipe cynophile

Le Conseil approuve la nouvelle convention proposée par le SPF Intérieur relative aux équipes de secours cynophiles.

La séance publique est levée à 14h35'.

Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.

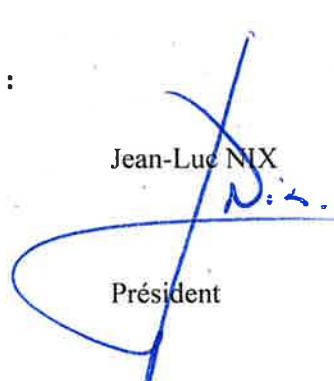
PAR LE CONSEIL :

Corinne LIEGEOIS,



Secrétaire

Jean-Luc NIX



Président